



## Sur des opérations ponctuelles

Certaines opérations ou manifestations organisées au profit des usagers nécessitent des renforts.

Il s'agit notamment, d'offrir en fin d'année des boîtes de chocolats à des personnes âgées ou handicapées bénéficiaires de prestations délivrées par le CASVP. Celles-ci sont distribuées dans les locaux des Sections d'arrondissement et en Mairie d'arrondissement.

Le bénévole participe avec les équipes du CASVP à l'accueil des usagers bénéficiaires de la boîte de chocolats ainsi qu'à la distribution des boîtes. Il peut être sollicité sur la logistique préalable (déballage des cartons à la livraison ... etc.).

Il peut être sollicité également pour tenir un stand CASVP présentant les prestations du CASVP sur le site où la distribution des boîtes de chocolats est effectuée.

Ce type d'opérations dure plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

Les bénévoles interviennent en fonction de leurs disponibilités sur plusieurs journées ou ½ journées dans le cadre d'un planning établi par la Section d'arrondissement.

Il peut également être fait appel par les Directeurs de Section à quelques bénévoles pour mener auprès des usagers des enquêtes de satisfaction dans le cadre de la labellisation des sections, conformément à l'engagement du référentiel QualiParis, et pour rentrer ensuite les résultats sur un logiciel informatique via Internet.

Les missions des sections d'arrondissement étant étendues et très diverses, celles-ci sont susceptibles de solliciter les bénévoles du CASVP pour une contribution de leur part sur des opérations nombreuses et variées. Les opérations citées ci-dessus le sont à titre d'exemple, et ne sont nullement limitatives.

Les CASVP d'arrondissements et leurs services sociaux polyvalents (SSP) mettent en place de nombreux partenariats avec les différents intervenants du social dans l'arrondissement (autres institutions, associations, entreprises etc. ...). Ils peuvent, dans le cadre de ces partenariats, solliciter l'intervention des bénévoles du CASVP pour notamment aller présenter les aides du CASVP à des publics en difficulté suivis et pris en charge par les partenaires du CASVP. Cela se pratique sur divers arrondissements et notamment le 20ème arrondissement.